

# Interview

## Pics de pollution

Interview de Evelyne Huytebroeck  
Ministre bruxelloise de l'Environnement et  
de l'Energie

**Madame Huytebroeck, quels sont les enjeux d'une meilleure qualité de l'air ?**

Nous respirons tous, tous les jours, entre 15 et 20.000 litres d'air. Notre santé dépend donc directement de la qualité de cet air ! En Belgique, selon les estimations de l'Union européenne, **les concentrations élevées de micro-particules** (les PM) dans l'air sont responsables de la perte de 13 mois d'espérance de vie. Il ne s'agit pas de 13 mois en fin de vie mais bien des personnes jeunes

“ La dégradation de la qualité de l'air touche directement et localement la santé de chacun. ”

qui meurent de cancers avant 40 ans. On dénombre 1.100 morts prématurées par an en Région bruxelloise et 10.000 décès prématurés pour l'ensemble de la Belgique, uniquement à cause de ces micro-particules. La dégradation de la qualité de l'air est également à l'origine de l'augmentation des hospitalisations pour des problèmes respiratoires, des allergies et de l'asthme.

Je rappelle que la qualité de l'air se distingue de la problématique des émissions de CO<sub>2</sub>. Le CO<sub>2</sub> renforçant les changements climatiques est un problème à l'échelle planétaire avec des effets à longs termes. La dégradation de la qualité de l'air touche par contre directement et localement la santé de chacun.

**Quelle est la contribution du secteur des transports ?**

**En Région bruxelloise, la circulation routière est responsable de 76% des émissions de PM.** Ce sont très majoritairement les moteurs diesel qui émettent les PM. La fiscalité des carburants de notre pays renforce l'usage du diesel et on a vu le parc automobile diesel passer de moins 30% dans les années 1980 à près de 80% aujourd'hui. La circulation est également responsable de 55% des émissions de dioxydes d'azote, NO<sub>2</sub>. Le reste est émis par la consommation d'énergie dans les bâtiments et dans une moindre mesure, par le secteur industriel, plutôt limité en Région bruxelloise. La circulation est également responsable des émissions d'autres gaz et éléments que l'on retrouve dans l'air: les hydrocarbures, les composés organiques volatiles, etc.

Concernant les poids lourds, seuls 3,9% de la circulation en Région bruxelloise est due aux poids lourds (plus de 3,5 tonnes) à Bruxelles. Mais ils émettent près de 15% de la pollution de la circulation.

**La technologie n'a-t-elle pas permis de diminuer la pollution atmosphérique ?**

Il est incontestable que les évolutions technologiques des dernières années ont permis des réductions d'émissions de ces polluants. Notamment **l'application des normes EURO** qui renforcent progressivement les performances environnementales des nouveaux véhicules. Il reste que l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus sur nos routes réduit à néant ces efforts. Entre 1996 et 2006, le nombre de kilomètres parcourus a progressé de près de 20% en Belgique. Par ailleurs, le **filtre à particules**, s'il réduit fortement la masse des particules, il augmente néanmoins le



nombre des plus fines des particules émises. Et ce sont les plus fines qui sont les plus dangereuses, ce sont celles-là qui pénètrent profondément dans l'organisme. Elles ne sont pas arrêtées par les protections naturelles des voies respiratoires et les plus fines se retrouvent ainsi jusque dans le sang. La technologie ne constitue certainement pas une solution suffisante, il faut réellement réorienter nos politiques de mobilité et tendre vers des réductions d'usage de la route au profit de modes moins polluants.

“ Seuls 3,9% de la circulation en Région bruxelloise est due aux poids lourds (plus de 3,5 tonnes) à Bruxelles, mais ils émettent près de 15% de la pollution de la circulation ”

**Qu'est-ce qu'un pic de pollution ?**

Certaines conditions météo spécifiques empêchent la dispersion des polluants dans l'air comme de faibles températures, l'absence de vent, le

phénomène d'inversion thermique (les couches d'air inférieures plus froides que les supérieures, interdisant les mouvements d'ascension de l'air). **Les concentrations dans l'air de certains polluants, comme les PM ou les NO<sub>2</sub>, augmentent et atteignent alors des niveaux qui peuvent être très importants.** On parle alors de pic de pollution. Ces épisodes de pollution varient en intensité et en durée : ils peuvent flirter avec les seuils ou franchement les dépasser de même, ils peuvent durer quelques heures ou quelques jours. Il faut distinguer les pics de pollution rencontrés en hiver des pics d'ozone en été.

### **Que convient-il de faire en cas de pics de pollution ?**

Il faut mettre en œuvre des mesures qui permettent de réduire les émissions et donc de réduire immédiatement les concentrations et d'éviter le pic. Notre plan distingue **3 seuils d'intervention** en fonction de l'intensité du pic auquel il faut faire face. Le seuil d'intervention 1, dont l'occurrence est de 2 à 3 fois par an, porte sur des recommandations (privilégiez la

marche, le vélo, les transports en commun).

**“ Les poids lourds ne sont pas concernés par le régime de plaques alternées. Par contre, au seuil 2, il va leur être interdit de circuler aux heures de pointe afin de réduire les émissions et renforcer un maximum la fluidité du trafic ”**

Le seuil 2 impose une restriction de la circulation, seules les plaques paires ou impaires ont l'autorisation de circuler. Le seuil 2 a une occurrence de tous les deux ans et demi. Le seuil 3, d'occurrence très faible,

voise une interdiction totale de la circulation.

### **Qu'en est-il des poids lourds ?**

Les poids lourds ne sont pas concernés par le régime de plaques alternées.

Par contre, au seuil 2, il va leur être **interdit de circuler aux heures de pointe** afin de réduire les émissions et renforcer un maximum la fluidité du trafic.

Les opérateurs doivent donc intégrer dans leur planning une adaptation pour les livraisons (maximum d'1h30).

Je conçois parfaitement que ce n'est pas évident dans un système de « just in time » mais nous comptons sur l'implication de tous, y compris bien entendu des transporteurs. C'est la condition du succès d'une telle opération !

**Vous trouverez toutes les informations opérationnelles sur le site [www.picdepollution.be](http://www.picdepollution.be)**

